

**DEPARTEMENT DU
TARN
ARRONDISSEMENT
DE CASTRES
MAIRIE DE
BOISSEZON**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON
SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2025**

Nombre de conseillers : 10 L'an deux mille vingt-cinq le lundi 24 novembre à dix-huit heures et trente minutes. Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

En exercice : 10

Présents : 7

Absents : 3

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Présent(e)s : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RUIZ Benoit.

Absent(e)s représenté(e)s :

RAYSSEGUIER Christian, donne procuration à CABROL Jacqueline.

TONON Yannick donne procuration MILHET Benoit.

Absent(e) : LECUTIER Jean-Marc.

Secrétaire de séance : MILHET Benoit.

Délibération N°2025_D34

Date convocation :

Le 17 novembre 2025

Date affichage :

Le 17 novembre 2025

Plan de financement de 3 coffrets électriques annule et remplace la délibération 2025_D17.

Mme Le Maire informe le conseil de la nécessité de mettre aux normes 3 coffrets électriques (un à Labro ; un à la Laurié et un rue du foirail.)

Le coût global de l'opération est de 4 442,13€ HT

Mme Le Maire propose un plan de financement pour la mise aux normes des coffrets électriques.

Plan de financement :

CACM	3 553,71 €	80%
Autofinancement	888,42 €	20%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le plan de financement.

**Ainsi fait et délibéré à
Boissezon, les jours, mois
et an ci-dessus.**

**Pour extrait conforme au
registre des délibérations
du Conseil Municipal.**

Fait à Boissezon le 24 novembre 2025,

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Jacqueline CABROL

**Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission à la
sous-préfecture :**

Le 24 novembre 2025